

APPEL D'OFFRES
DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, à la Direction du bureau d'arrondissement, 7380, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 102, Montréal, H1E 1M4, pour :

Appel d'offres : RP-DSA12-008

Titre et Descriptif : Maison du Bon Temps (0371)
Réaménagement intérieur et extérieur – Phase 2

Date d'ouverture : **Le mercredi 30 mai 2012**

Dépôt de garantie: Pour être valable, chaque soumission devra être accompagnée d'un **dépôt équivalent à 10% du montant total de la soumission** et devra être fourni sous forme d'un chèque visé tiré sur une institution bancaire située au Québec **ou** d'un cautionnement de soumission conforme **ou** d'une lettre de garantie bancaire irrévocable conforme pour une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours**.
(Selon l'article 1.2.4 des Clauses administratives générales du cahier des charges)

Renseignements : soumissions_rdppat_dsa@ville.montreal.qc.ca

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.

Documents :

Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du **lundi 14 mai 2012**.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1-866-669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS :

Les soumissions seront ouvertes publiquement à **14 heures, le mercredi 30 mai 2012**, soit immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation, au **bureau d'arrondissement situé au 7380, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 102**, Montréal, H1E 1M4. Le bureau d'arrondissement est ouvert de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Montréal,
ce 14^e jour du mois de mai 2012.

Dany Barbeau, avocate
Directrice du bureau d'arrondissement
et secrétaire d'arrondissement